



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 39103

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. En effet, le Référé N° 52480 du 24 juillet 2008 montre que le système de prise en charge des personnes âgées demeure complexe, les circuits financiers peu lisibles, les responsabilités éclatées entre de multiples acteurs. En outre, ce référé affirme l'indispensable nécessité d'un débat public sur les ressources à affecter à la politique en faveur des personnes âgées dépendantes et d'identifier clairement un pilote au niveau national, ainsi qu'au niveau local. Par conséquent, il lui demande, comment il compte dimensionner les ressources et l'organisation suffisantes compte tenu de la forte augmentation des charges à venir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39103

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2008, page 11292

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)